



COMMUNIQUE AUX MEDIAS CONCERNANT L'ASSEMBLEE GENERALE « Exercice 2020/2021 »
Aarberg/Frauenfeld, 25 mars 2022

Pour Sucre Suisse SA, l'exercice 2020/2021 a été particulier. À l'est et à l'ouest du pays, les cultures ont été différemment affectées par les maladies. Une fois de plus, les conditions climatiques n'étaient pas idéales et les disparités régionales étaient marquées. En revanche, le sucre suisse a fait l'objet d'une forte demande et il a pu être vendu à des prix élevés. À la suite de plusieurs années de pertes, l'exercice boucle sur un bénéfice après amortissements de 300'000 francs. En reconduisant les deux mesures financières que sont les contributions pour culture particulière et les droits de douane, le monde politique a émis un signal fort et s'est prononcé en faveur de la culture de betteraves en Suisse pour les cinq années à venir. Le recul des surfaces à cause des maladies et de la forte concurrence d'autres cultures de plein champ demeure le défi le plus important. Cette année, l'Assemblée générale de Sucre Suisse SA s'est déroulée à nouveau en présence des actionnaires au casino de la ville de Frauenfeld.

La douceur de l'avant-dernier hiver a eu un impact notable sur les cultures en 2020. Les parasites se sont fait remarquer peu après les semis. Les plantes ont bien récupéré jusqu'au mois de juin, hélas les premiers symptômes de jaunisse virale n'ont pas tardé à apparaître. La maladie s'est propagée rapidement en Suisse occidentale et a provoqué d'importantes pertes de rendement. L'Est du pays a été largement préservé du virus et des rendements betteraviers supérieurs à la moyenne ont été enregistrés. Au total, 229'00 tonnes de sucre ont été produites, dont 10'500 tonnes de sucre bio.

Grâce à une hausse du prix du sucre et de stocks mieux garnis, le chiffre d'affaires a augmenté à 218 millions de francs (année précédente 210 millions de francs). Après plusieurs années de pertes, de meilleures conditions pour le sucre et un contrôle rigoureux des coûts ont permis de générer un résultat équilibré. Pour la première fois depuis longtemps, il n'a pas été nécessaire de toucher aux provisions. Le cashflow dégagé était de 11,6 millions de francs et le bénéfice de 300'000 francs.

Perspectives de l'exercice en cours : bonnes conditions de semis, meilleurs prix

Au moment des semis en 2021, les conditions étaient excellentes. Par la suite, plusieurs nuits de gel au cours de la seconde moitié du mois d'avril ont retardé le développement et provoqué quelques dégâts sur les jeunes pousses. Pour finir, un automne sec, ensoleillé et plutôt frais a engendré une hausse de la teneur en sucre et créé des conditions de récolte idéales. En novembre 2021, avec 525 dollars US la tonne de sucre blanc, les prix du marché international ont atteint un niveau élevé. Les prix de l'UE ont augmenté dans la foulée. Une hausse généralisée à l'échelle mondiale des prix des denrées alimentaires soutient la tendance. Sur le marché, les perspectives n'ont plus été aussi bonnes depuis des années et pendant l'exercice en cours, Sucre Suisse SA pourra proposer le volume de production inférieur à de meilleures conditions. En ce qui concerne les coûts de production, les prix de l'énergie ont subi une hausse massive. La suite dépend pour l'essentiel de l'évolution de la crise ukrainienne. En raison du recul des surfaces cultivées, il sera nécessaire d'importer de plus grandes quantités pour assurer l'approvisionnement de la Suisse.

Signe politique fort en faveur des betteraviers

Pour les betteraviers, les conditions sont encourageantes, mais elles demeurent exigeantes. Le monde politique a envoyé un signal fort en faveur des planteurs au cours de la session d'automne 2021. Les mesures de soutien existantes sont inscrites dans la loi et prolongées jusqu'en 2026. Les planteurs reçoivent toujours une contribution pour culture particulière de 2100 francs par hectare – auxquels s'ajoute un supplément de 200 francs pour IP Suisse et Bio – et la tonne de sucre importé est grevée d'un droit de douane de 70 francs. Pendant les débats, l'argument que le sucre suisse est produit de façon nettement plus durable que le sucre étranger a beaucoup aidé. Mais ces mesures financières ne suffisent apparemment pas pour une extension des surfaces cultivées. Le risque de perte de rendement à cause de maladies reste élevé. Avec la sélection de variétés résistantes et le recours ciblé aux produits phytosanitaires, tous les acteurs impliqués tentent de retourner la situation.

Changement au Conseil d'administration

Grégory Devaud avait annoncé quitter le Conseil d'administration (CA) après l'Assemblée générale. Il a été remercié pour son grand engagement. L'Assemblée générale a élu comme nouveau membre au CA Monsieur Philippe Egger, agriculteur avec diplôme fédéral, né le 6 janvier 1989, originaire de Aarwangen (BE), domicilié à Chavornay (VD) pour le reste de la mandature jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2025.

À l'intention des rédactions : "

- *Andreas Blank, président du Conseil d'administration, téléphone 079 334 35 26 et Guido Stäger, CEO de Sucre Suisse SA, téléphone 032 391 62 07, sont à votre disposition pour plus d'informations*
- *Ce communiqué est également disponible à l'adresse sucre.ch > News.*

Schweizer Zucker AG
Sucre Suisse SA

Radelfingenstrasse 30
Postfach
CH-3270 Aarberg
T +41 (0)32 391 62 00

Oberwiesenstrasse 101
Postfach
CH-8502 Frauenfeld
T +41 (0)52 724 74 00

info@zucker.ch
www.zucker.ch
www.sucre.ch